



Ateliers d'artistes | Annexes | Château de Bourglinster



Vous êtes artiste à la recherche d'un atelier de création ? Vous aimez le contact avec d'autres artistes ? Vous voulez travailler dans le cadre d'un projet, procéder à une réflexion sur votre art et vous ouvrir à de nouvelles perspectives ?

Dans le cadre de sa mission de soutien à la création et à la professionnalisation des artistes nationaux, le ministère de la Culture lance un appel à candidatures pour quatre ateliers de location situés dans les Annexes du Château de Bourglinster, 8 rue du Château à Bourglinster.

Par la mise à disposition d'ateliers de création dans les Annexes de Bourglinster, ouverts à toute discipline et à tout style artistique, le ministère de la Culture soutient la création nationale et assiste à la recherche et à la professionnalisation de jeunes artistes.

La location des ateliers est réservée aux personnes physiques résidant au Grand-Duché de Luxembourg, âgées entre 18 et 45 ans et travaillant dans les industries créatives.

Bail

Le bail est conclu pour une durée d'un an, reconductible d'année en année jusqu'en 2021. Le loyer mensuel de 3.-€/m² comprend les charges locatives (chauffage, électricité, eau, connexion internet).

Dossier de candidature

Le dossier à introduire doit comprendre :

- le formulaire de demande d'atelier dûment rempli et signé (téléchargeable sur <https://mc.gouvernement.lu>, <https://annexes.chateaubourglinster.lu/> et sur <https://culture.lu/fr>)
- une copie de la carte d'identité ou du passeport
- un certificat de résidence récent (moins de 3 mois)
- un curriculum vitae détaillé et complet
- une lettre de motivation:

- 350 mots max
- une description de la pratique artistique
- un portfolio documentant le travail artistique.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Délai

Toute demande doit être adressée pour le **30 août 2019** au plus tard au :

Ministère de la Culture

Service d'Animation Culturelle Régionale

4, boulevard F-D Roosevelt

L-2912 Luxembourg

Ateliers

Atelier 1 (41,75 m² à partager avec Chantal Maquet)

Atelier 2 (32,25 m²)

Atelier 4 (23,75 m²)

Atelier 5 (28,5 m²)

Calendrier

Visite des ateliers : 8, 12 et 15 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Début des locations : à convenir avec le ministère de la Culture

Jury

La sélection se fait par un jury composé de professionnels du milieu de la culture.

Renseignements supplémentaires

<https://annexes.chateaubourglinster.lu/>

annexes.bourglinster@mc.etat.lu

Tél. : 247-86610

